



LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

SOMMAIRE

Le rapport d'orientation budgétaire depuis la loi NOTRe	3
Les compétences de la Communauté de Communes	
- Les compétences obligatoires	4 à 10
- Les compétences optionnelles	11 à 13
- Les compétences facultatives	14 à 21
Vers le budget 2018	
- La fiscalité et les concours financiers de l'Etat	22
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées	23 à 24
- Les charges de personnel	24 à 25
- L'état de la dette	25 à 27
- Un programme d'investissement soutenu	28
- Les budgets annexes	29
	30 à 32

LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Comme chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la communauté de communes est inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRÉ », a voulu accentuer l'information des conseillers communautaires.

Ce rapport s'effectue sur la base des orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette et des ressources humaines.

Les compétences de la Communauté de communes du Provinois

Par délibération du 24 juin 2016, la CC du Provinois a modifié ses statuts pour être en conformité avec les dispositions de la loi NOTRÉ

Les compétences obligatoires

I. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 *Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle-tertiaire-commerciale-artisanale-touristique-portuaire ou aéroportuaire*

- Zone d'activités de Beton-Bazoches : La zone de la Noëlle est entièrement commercialisée ; Le dernier terrain d'environ 3 000 m² devrait être vendu courant 2018.
- Zone d'activités de Chenoise : La zone du Four à chaux est entièrement commercialisée.
- Zone d'activités de Longueville : Sur la zone dite « Les Cas rouges », 15 986 m² restent disponibles à la vente.
- Zones d'activités de Poigny :
 - La zone de la petite prairie est entièrement commercialisée
 - Zone d'activités de la grande prairie de Poigny, 4 parcelles de terrain vont être vendues en 2018 :
 - 1 418 m² au garage Mariot pour 28 360 €
 - 713 m² à Cecen pour 14 260 €
 - 8 408 m² à Pépin pour 151 344 €
 - 1 881 m² à l'armurerie de la Voulzie pour 33 858 €
- Parc d'activités du Provinois : Les terrains ont été vendus à l'A.F.T.R.P dont la CC a terminé de payer la concession de 2 661 100 € en 2016. 10 hectares sont à commercialiser.
- Parc du Durteint : 2700 m² divisibles sont encore disponibles à la vente.
- Plaine d'activités de Villiers Saint Georges : 6560 m² sont disponibles à la vente.
- Et toutes les futures zones d'activités de + de 5 000 m².

1.2 Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

A ce titre, la CC du Provinois est en charge :

- des locaux d'activités existants :

- Ferme de la Carreline à Courtacon
 - Un local de 422 m² disponible à la location
- Immeuble de locaux commerciaux P2R à Provins
 - Société KENNER installée depuis le 1^{er} septembre 2006
 - Société Hilzinger-Dolmen installée depuis le 1^{er} juin 2007
 - Société Les Fumaisons Provinoises installée depuis le 12 novembre 2013
 - Cabinet Delassus Segond installé depuis le 15 juin 2015
 - Société Holias Transports installé depuis le 1^{er} janvier 2016
- Immeuble de locaux commerciaux Parc du Durteint à Provins
 - B.C.I-CAMEX installée depuis le 1^{er} septembre 2011
 - STEVA installée depuis le 12 novembre 2013
 - Maison Pierre installée depuis le 1^{er} octobre 2014
 - MODULO installée depuis le 1^{er} aout 2016
- Immeuble de commerce à Chenoise

Les revenus locatifs pour 2018 sont estimés à 163 500 € et 49 100 € de charges et taxes.

- de tous futurs locaux d'activités**
- des actions pour le développement et l'implantation d'activités économiques, de promotion et communication du territoire**

100 000 € seront portés, conjointement à la commune de Longueville, pour une étude quant au devenir de la friche de 2 hectares, puis 100 000 € pour l'acquisition du foncier.

	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
Friche de Longueville dont :			
	200 000	110 000	90 000
Etude			
	100 000		60 000
	40 % C3D	40 000	
Acquisition foncière			
	100 000		30 000
	40 % C3D	40 000	
	30 % Contrat de ruralité	30 000	

- Des aides aux actions d'insertion par l'économie

78 500 € seront consacrés aux chantiers d'insertion.
L'adhésion à la Mission locale a également été prévue pour 60 000 €.

1.3 Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

1.4 Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme

La CC du Provinois assure depuis le 1^{er} janvier 2017, en lien avec l'Office du Tourisme, la promotion du tourisme sur tout le territoire du Provinois.

Le budget y étant consacré est de 180 000 € et 70 000 € d'encaissement de taxes de séjour.

Des aides en faveur du développement de l'offre d'hébergement en chambres d'hôtes et gîtes sont prévues au moment de l'ouverture de l'équipement : 500 € par chambre, 2 500 € par gîte.

Une enveloppe de 7 500€ est prévue à titre de provision.

L'espace d'accueil, d'information et d'orientation touristique sur le Pôle Gare de Provins a ouvert ses portes en avril 2017. Les loyers sont prévus à hauteur de 15 000 €.



Des travaux d'aménagement sont prévus aux abords de la gare routière de Provins :

- ❖ 250 000 € seront consacrés à l'aménagement de 6 postes à quai.
- ❖ 166 667 € seront destinés à la requalification du parvis de l'actuelle gare routière.



	Montant total TTC	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
Gare routière de 6 postes à quai (750 000 en APCP 2018 / 19 / 20)	750 000	250 000	144 333	105 667
70 % Région - Ile de France Mobilité	433 000		144 333	
	317 000			
Requalification du parvis : actuelle gare routière (500 000 en APCP 2018 / 19)	500 000	166 667	98 333	68 333
70 % Région - Ile de France Mobilité	295 000		98 333	
	205 000			

La ligne de chemin de fer touristique entre Longueville et Villiers Saint Georges et l'aménagement de la Gare se poursuivent.



II. AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

2.1 *Elaboration, révision et suivi du schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et études connexes, schéma de secteur, déclinaison du Plan de Déplacement Urbain*

Le montant de la participation au S.M.E.P du Grand Provinois devrait être stable, aux alentours de 4€ par habitant suite à la mise en place du S.C.O.T, soit environ 145 000 € pour 2018.

La phase 1 de diagnostic est terminée.

2.2 *Création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire*

2.3 *Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes. (Adhésion au syndicat Seine et Marne Numérique)*

Le montant de la participation prévu pour le Syndicat d'Aménagement Numérique sur l'exercice 2018 est de 35 000 €, soit 0.95 € par habitant.

L'estimation de l'investissement à la charge de la Communauté de Communes est de 777 000 €, pour un coût total estimé du déploiement de 15 651 474 €.



	2016	2017	2018	2019	Total
Coût total du déploiement	6 015 051	5 140 101	3 868 200	628 122	15 651 474
Volume de prises	6 531	5 581	4 200	682	16 994
Contribution estimée de la CC	1 208 235	1 032 485	777 000	126 170	3 143 890

2.4 *Création, aménagement et entretien de liaisons douces y compris leur signalisation*

Conformément à la loi NOTRÉ, la compétence GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, est transférée automatiquement à la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'exercice de cette compétence va être délégué à plusieurs syndicats en fonction des bassins versants auxquels les communes appartiennent.

90 000 € sont prévus en contributions pour les syndicats suivants :

- Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants Bassée-Voulzie-Auxence
- Syndicat intercommunal du Bassin de l'Aubetin
- Syndicat intercommunal du ru de la Visandre et du Reveillon

2.5 *Création et aménagement des sentiers de randonnée*

2.6 **Gestion du service intercommunal d'assistance en matière d'urbanisme chargé de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme**

Instruction des dossiers droits du sol pour les communes.

III. AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'AIRRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Pour l'exercice de cette compétence, la CC du Provinois adhère au SMEP du Grand Provinois (Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation du Grand Provinois).

IV. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

Cette compétence se traduit par les adhésions de la Communauté au S.M.E.T.O.M pour 39 communes, et au S.M.I.C.T.O.M de la région de Coulommiers pour Saint Martin du Boschet.

La communauté de communes votera les taux de la T.E.O.M en fonction de la facture à payer pour le service au titre de l'année 2018.

Les taux votés doivent assurer l'équilibre entre la dépense supportée par la Communauté et le produit de la T.E.O.M qu'elle perçoit.

Les compétences optionnelles

V. VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

VI. POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL, DU CADRE DE VIE, D'INTERET COMMUNAUTAIRE

11 000 € sont prévus pour le paiement de la cotisation au Fond Solidarité Logement au titre des 40 communes.

VII. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE

Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté de Communes a prévu 30 000 € pour l'adhésion aux syndicats suivants :

- Le SMAGE Des Deux Morin
- le SAGE d'Yerres
- le SAGE Bassée-Voulzie.

VIII. EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Le cinéma à Provins



La Communauté de Communes perçoit un loyer correspondant à 7% du chiffre d'affaires de l'exploitant : 36 100 € sont prévus pour l'année 2018

Le centre aquatique du Provinois



Un Bail Emphytéotique Administratif a été signé avec A.U.X.I.F.I.P, emphytéote chargé de la construction de l'équipement,
Un contrat de délégation de service public a été signé avec la société Com Sports pour son exploitation depuis le 16 septembre 2017.

Un loyer de 520 000 € est prévu pour 2018 (comprenant le loyer financier, le loyer couvrant les éventuels frais de réparation et entretien et les frais de gestion)

Il sera versé à A.U.X.I.F.I.P conformément au B.E.A

Une dépense de 462 000 € est à prévoir au budget 2018 au profit de Com Sports pour l'exploitation.

96 000 € seront prévus pour les subventions aux associations Provins Natation, Aquacyclopedia et Assupro.

Le Conservatoire du Provinois



L'école intercommunale de musique de la Communauté de Communes du Provinois a pour mission de dispenser, dans les meilleures conditions pédagogiques possibles, une formation complète (enseignement instrumental et théorique), en veillant à développer également la pratique collective.

Elle s'adresse à un large public en déclinant son enseignement dans différents domaines tels que la musique classique, actuelle et les créations contemporaines.

Elle participe également à l'animation culturelle du Provinois avec la mise en place de concerts, d'auditions publiques et d'expositions thématiques.

La masse salariale de ce service est de 338 650 € et est composée de 21 agents à temps non complet (8.13 équivalents temps plein) dont :

- 1 directeur à temps non complet
- 1 secrétaire à temps non complet en contrat aidé
- 19 professeurs dont la durée de travail est variable de 3 à 14 heures hebdomadaires selon la spécialité enseignée

84 000 € de participations des familles sont attendus, et 49 000 € du Département.

20 000 € de nouveaux instruments de musique sont prévus en 2018 (percussions et pianos).

Les compétences facultatives

IX. TRANSPORTS

Le service de transport à la demande BALADE est budgété à hauteur de 255 000 € financés à hauteur de 73 000 € par Ile de France Mobilités et 70 000 € par le Département.

La navette touristique est budgétée à hauteur de 22 000 € : l'Office du Tourisme de Provins propose aux touristes une navette au départ de la gare SNCF incluant des arrêts en centre-ville et en Ville Haute.

Il faudra tenir compte du **remboursement** aux communes de 50% de la dépense pour l'acheminement des classes vers le **centre aquatique** (estimé à 28 000 €).

Le **CT3** est prévu pour 191 000 €, auxquels s'ajoutent 25 000 € pour le projet de redéploiements des lignes 11 et 12.

Les lignes actuelles régulières du réseau Provinois :

- Ligne 1 : Provins – Villiers Saint Georges – Saint Martin du Boschet
- Ligne 3 : Provins – La Ferté Gaucher – Coulommiers
- Ligne 5 : Jouy le Chatel – Nangis
- Ligne 6 : Montereau – Champagne sur Seine - Nangis
- Ligne 7 : Provins – Montereau via Donnemarie Dontilly
- Ligne 8 : Donnemarie Dontilly – Nangis
- Ligne 9 : PROBUS
- Ligne 11 : Nogent Sur Seine – Provins (*)
- Ligne 12 : Provins – Sourdun (*)
- Ligne 13 : Bray sur Seine – Chessy (RER)
- Ligne 14 : Montceaux les Provins – Tournan (Gare RER)
- Ligne 16 : Donnemarie Dontilly (collège) – Donnemarie Dontilly
- Ligne 46 : Nangis – Provins
- Ligne 51 : Nangis – Nangis

(*) Projet de redéploiements

- Ligne 11 : ajout de 3 AR par jour

- 3 allers matin à 5h17- 6h15 et 7h00 de Melz sur Seine
- 3 retours pour les trains de 19h18, 19h48 et 20h18 à Longueville

- Ligne 12 : création de 2 AR (1 le matin et 1 le soir), et redéploiements de 4 AR

40 000 € de travaux sont prévus pour la mise en **accessibilité d'arrêts de bus** à Longueville et Sainte Colombe.

	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
Travaux de mise en accessibilité d'arrêts de bus (2 Longueville, 2 Sainte Colombe)	40 000	28 000	12 000
70 % Région - Ile de France Mobilité			

45 000 € pour l'acquisition d'un terrain à Montceaux-Les-Provins sont prévus dans le but d'installer un parking relais d'aire de co-voiturage trains ou bus.

	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
Acquisition du terrain à Montceaux Les Provins (40 000 + 5 000 de frais) Parking Relais / Aire co voiturage "train ou bus"	45 000	16 000	29 000
40 % Département - C3D		16 000	

X. ASSAINISSEMENT

Lancement du Schéma Directeur D'Assainissement Collectif en 2018 (volet études)

	Montant total TTC	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
SD, Schéma Directeur d'Assainissement Collectif Volet études (600 000 en APCP 2018 / 19)	600 000	300 000	200 000	100 000
80% AESN	400 000		200 000	
	200 000			

Le budget annexe du S.P.A.N.C décrit les opérations de contrôles des systèmes d'assainissement non collectifs et la réhabilitation des installations en A.N.C.

L'exercice 2018 devra prendre en compte en dépenses, la poursuite des travaux de réhabilitation, et en recettes la perception des subventions et la participation des propriétaires concernés.

Les contrôles de bon fonctionnement se réaliseront en 2018 :

- 1 000 contrôles périodiques,
- 130 contrôles sur les installations existantes et 40 sur les installations neuves

Sur la tranche 1 : réalisation d'un chantier à Villiers Saint Georges pour 20 000€,

Sur la tranche 2 : 1 chantier de 2017 reste à programmer sur 2018. Les dossiers sont en cours d'étude.

XI. EAU

Lancement du Schéma Directeur D'Alimentation en Eau Potable en 2018 (volet études)

	Montant total TTC	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
SDAEP, Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable volet études (780 000 en APCP 2018 / 19)	780 000	390 000	260 000	130 000
80% AESN	520 000		260 000	
	260 000			

La contribution de la CC du Provinois au TRANSPREAUVOIS, pour 2018, devrait être de 250 000 €.

XII. DEVELOPPEMENT SOCIO CULTUREL

12.1 Etude, définition et mise en place d'une politique culturelle

12.2 Organisation et animation d'activités culturelles ou sociales

12.3 Favoriser la diffusion des pratiques culturelles, notamment du théâtre, de la danse, de la musique et des arts plastiques en milieu scolaire et hors temps scolaire

Différentes associations interviennent sur le territoire de la CC du Provinois.

Soutien à l'organisation et à la promotion d'activités culturelles à rayonnement communautaire, notamment associatives, en complémentarité avec les actions des communes

57 000 € de subventions sont prévus en 2018.

XIII. SERVICES A LA PERSONNE

13.1 Cr éation, aménagement et gestion des maisons de sant é pluridisciplinaires

La maison de sant é de Chenoise,



Y sont déjà installés :

- 1 pédicure, podologue
- 1 psychologue clinicienne et 1 ostéopathe
- 1 sophrologue, relaxologue, éducatrice spécialisée diplômée d'Etat
- 1 médecin

Un seul cabinet reste disponible.

Les revenus locatifs sont prévus à hauteur de 10 800 €.

La MSU de PROVINS,



La Société Maison de Santé Universitaire Provinoise s'est installée depuis le 1^{er} septembre 2016 dans des locaux situés au 1^{er} étage du 3 Cour des Bénédictins, sur une surface de 243 m² comprenant notamment 4 salles de consultation, 2 salles d'attente, 2 cabinets de toilette et 1 logement.

Les revenus locatifs sont prévus à hauteur de 16 300 €.

La maison de santé pluridisciplinaire de Villiers Saint Georges,



On y trouve une salle destinée aux activités du RAM, 2 cabinets dont un qui est loué à un généraliste et un autre qui va être occupé par des infirmiers à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les revenus locatifs sont prévus à hauteur de 3 780 €.

La cuve à fuel sera remplacée pour 4 000 €.

	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
Cuve à fuel Cabinet médical Villiers Saint Georges	4 000	1 600	2 400
40 % Département - C3D		1 600	

La maison de santé de Sourdun,

Elle sera construite sur 2018.

	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
Maison médicale de Sourdun	300 000	150 000	150 000
30 % Etat - Contrat de ruralité		75 000	
30 % Région		75 000	



13.2 Service de portage de repas à domicile

La Communauté de Communes propose depuis le 1^{er} septembre 2015 un service de portage de repas à domicile.

Le budget annuel est de 212 000 €, ce qui correspond à 2 005 repas livrés en moyenne par mois à 81 bénéficiaires sur 27 communes de la CC du Provinois.

13.3 Mise en place et gestion de la carte du provinois pour un accès à des services publics avec un tarif spécifique pour les habitants de la communauté de communes

XIV. GESTION DE LA GENDARMERIE DE VILLIERS SAINT GEORGES

La Communauté de communes encaisse le loyer annuel à hauteur de 75 000 € de la gendarmerie de Villiers Saint Georges et prend en charge les emprunts contractés pour la réalisation de cet ouvrage.

XV. ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

15.1 Crédit, aménagement et gestion de services de Relais Assistantes Maternelles sédentaires et itinérants

Le R.A.M de la Communauté de communes propose des ateliers sur le territoire (13 communes d'accueil depuis 2014).

Les antennes itinérantes organisent 4 ateliers par semaine ; 2 sont organisées à l'antenne de Provins. Chaque atelier accueille 16 personnes en moyenne.

14 réunions professionnelles ont également été organisées en 3 ans, de 2014 à 2016 et 4 supplémentaires en 2017.

Sur 249 assistantes maternelles agréées en 2016, 96 ont participé à au moins un atelier et 129 ont bénéficié du RAM.

289 familles ont pu bénéficier des services du RAM.

2 300 € sont prévus en investissement pour du matériel et des équipements à l'antenne de Villiers Saint Georges.

15.2 Cr  ation et gestion des Accueils de Loisirs Sans H  bergement (ALSH) fonctionnant exclusivement pendant les vacances scolaires et les mercredis apr  s la classe ou toute la journ  e en cas de fermeture d'une   cole sur une commune le mercredi matin

Les accueils de loisirs g  r  s par la CC du Provinois :

- ❖ Longueville et Chenoise
- ❖ Sports Loisirs Vacances
- ❖ Les Hauts de Provins
- ❖ ALSH de Champbenoist
- ❖ Jouy le Chatel
- ❖ Beton-Bazoches

Les mercredis, le nombre d'enfants accueillis sont en moyenne les suivants :

- 13    Champbenoist et 16    Longueville, avec 2 animateurs
- 51 aux Hauts de Provins avec 8 animateurs
- 27    Beton Bazoches avec 4 animateurs
- 19 et 20    Jouy et Chenoise avec 3 animateurs

Tous les accueils ouvriront en journ  e compl  te le mercredi    partir de la rentr  e scolaire 2018.

La fr  quentation est en augmentation sur les petites vacances : 181 enfants sont accueillis en moyenne par jour aux vacances d'hiver, et 194    celles de printemps.

L'  t  , ce sont :

- ❖ 295 enfants en moyenne par jour en juillet
- ❖ 231 en ao  t

Pour 2018, 15 000   sont pr  vus pour des achats de jeux ext  rieurs, du mobilier, du mat  riel ... financ  s    hauteur de 40% par la CAF.

Vers le budget 2018

Le budget 2018 en fonctionnement sera d'environ 19 M€.

Les bases sur lesquelles nous l'avons bâti sont les suivantes :

- Une stabilité des taux d'imposition (TH 9.14% / TFB 2.40% / TFNB 5.03% / CFE 21.71%) depuis la création de la Communauté de Communes
- Pour les dotations et compensations, une reconduction de celles de 2017 est proposée en attendant les notifications.
- Une masse salariale estimée à 2.118 M€ (en augmentation de 1.85 %), hors intégration de l'encadrement complémentaire pour les ALSH en prévision de l'accueil des enfants les mercredis à partir de septembre sur tous les centres estimée à 20 000 €.
- Le budget sera revu en cours d'année pour constater la prise en charge de la subvention de l'Harmonie municipale, la contribution au FSL, et l'adhésion au SMBVA (Syndicat Mixte d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence), après révision des AC.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2018 sera de 6.159 M€

Le remboursement en capital estimé à 730 000€

Les investissements proposés pour l'exercice 2018, représentent un budget de 3 033 817 € dont 1 712 728 € restant à la charge de la Communauté de communes, après déduction des subventions.

La réalisation de ces investissements nécessite le recours à l'emprunt à hauteur de 700 000 €.

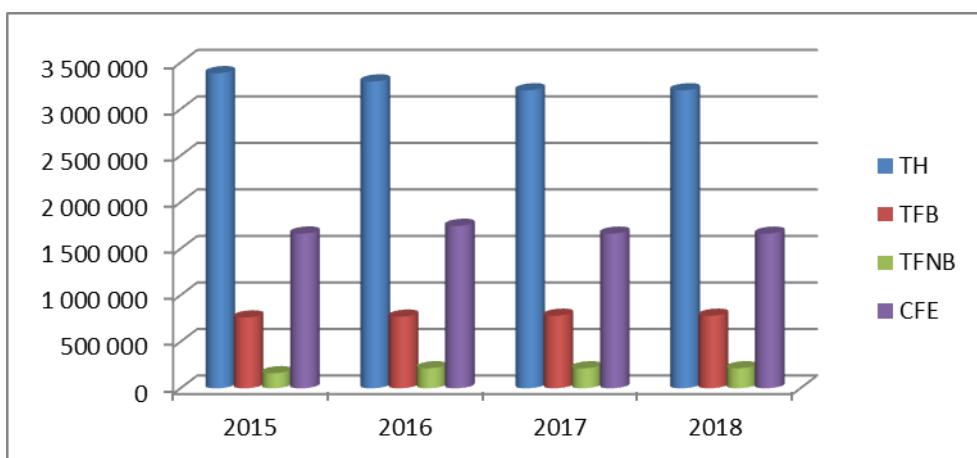
La fiscalité et les concours financiers de l'Etat

La fiscalité directe

Pour mémoire, les taux, stables depuis la création de la Communauté de Communes du Provinois :

CFE	21.71 %
TH	9.14 %
TF bâti	2.40 %
TF non bâti	5.03 %

Le produit attendu devrait être de 5.800 M€



La taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères

La T.E.O.M sera instituée en cours d'année, en même temps que le régime dérogatoire pour Saint-Martin-du-Boschet adhèrent au SMICTOM de Coulommiers (la Communauté de Communes encaisse en lieu et place du SMICTOM la T.E.O.M de la commune).

Elle sera d'environ 5.328 M€

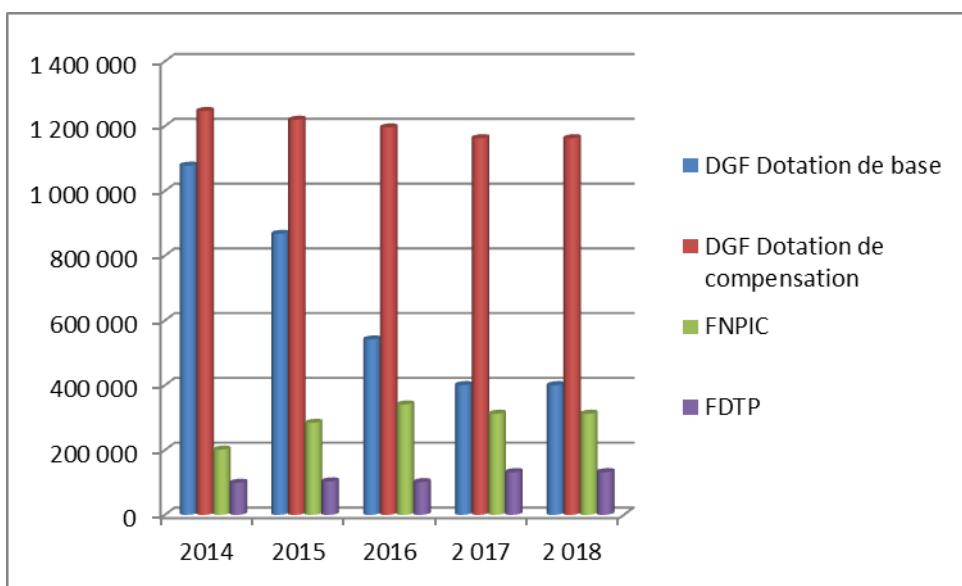
La fiscalité indirecte

Les attributions de compensation seront revues en cours d'année pour constater la prise en charge de la subvention de l'Harmonie municipale, la contribution au FSL, et l'adhésion au SMBVA.

Le montant actuel est de 4 482 707 €

Les concours financiers de l'Etat

Le prochain budget sera présenté avec une reconduction des dotations de 2017.



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les charges à caractère général

Ces charges regroupent les achats courants, les services extérieurs et les impôts et taxes.

La rationalisation des moyens est poursuivie.

L'évolution de ces dépenses varie en fonction des compétences, des fréquentations des ALSH, du Conservatoire, du nombre de repas livrés à domicile ... (mais les recettes varient également)

30 000 € par exemple ont été prévus cette année pour une étude financée par l'ARS à hauteur de 20 000 €, pour la mise en place d'un contrat local de Santé

qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur un territoire de proximité.

2014	2 015	2016	2 017	2 018
1 310 138	1 447 803	1 560 750	1 937 401	1 960 310

Les autres charges de gestion courante

On retrouvera notamment :

- les subventions aux associations à vocation culturelle et sportive prévues à 57 000 €.
- les contributions O.M (également inscrites en recettes) : 5.328 M€.
- la subvention d'équilibre pour les dépenses du centre aquatique pour la part supportée en fonctionnement et la D.S.P versée au délégataire Com Sports, estimée à 535 237 €.
- les contributions aux syndicats : SMEP (145 000 €), TransprEauvinois (250 0000 €) et Syndicat numérique (35 000€).

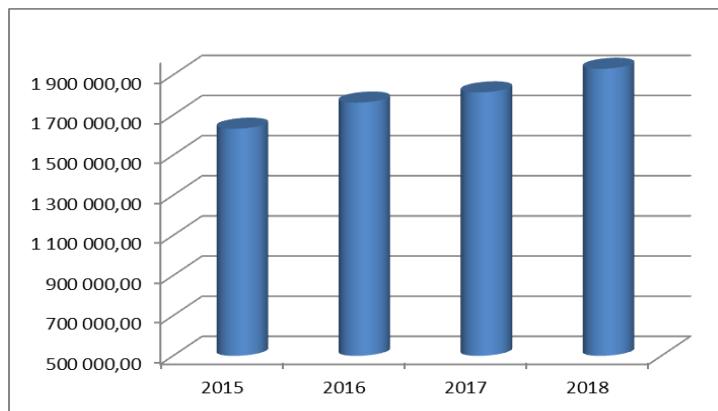
Les charges de personnel

La masse salariale brute estimée à 2.118 M€ (en augmentation de 1.85 %), hors intégration de l'encadrement complémentaire pour les ALSH en prévision de l'accueil des enfants les mercredis à partir de septembre sur tous les centres estimée à 20 000 €.

Elle est ramenée à 1.930 M€, déduction faite des mises à disposition de personnel refacturées pour 187 560 €.

Sont intégrées également :

- les reclassements indiciaires statutaires intégrant la consolidation des avancements de grades et échelons : 11 000 €
- des réévaluations du régime indemnitaire, NBI et supplément familial : 23 000 €
- une organisation des services conciliant recrutements complémentaires, mutualisation et non remplacements d'agents



ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	POSTES OUVERTS	POSTES BUDGETAIRES	Dont : TEMPS NON COMPLET
directeur général des services emploi fonctionnel		1	1	
SECTEUR ADMINISTRATIF (1)				
Directeur	A	0	0	
Attaché principal	A	1	0	
Attaché	A	6	2	
Rédacteur principal 1ère classe	B	4	2	
Rédacteur principal 2ème classe	B	3	2	1
Rédacteur	B	6	1	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	0	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	6	2	
Adjoint administratif	C	8	3	
SECTEUR TECHNIQUE (2)				
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	1	0	
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	
Technicien	B	1	0	
Agent de maîtrise	C	1	0	
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	1	1	
Adjoint technique	C	22	5	5
SECT. MEDICO-SOCIAL (3)				
- Educateur de jeunes enfants	B	2	1	
- Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	2	1	
SECT. MEDICO-TECHNIQUE (4)				
néant				
SECTEUR SPORTIF (5)				
Educateur des activités phys. et sport	B	1	1	
Educateur des activités phys. et sport saisonnier	B	6	0	
SECTEUR CULTUREL (6)				
Directeur établissement artistique 2ème catégorie	A	1	0	
Assistant d'enseignement artistique 1ère classe	B	2	1	1
Assistant d'enseignement artistique 2ème classe	B	20	19	19
SECTEUR ANIMATION (7)				
Animateur	B	2	1	
Adjoint d'animation Ppal de 2ème classe	C	1	0	
Adjoint d'animation	C	116	16	11
SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (8)				
Néant				
POLICE MUNICIPALE (9)				
Néant				
EMPLOIS NON CITÉS (10)				
Néant				
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11)		220	80	37

(1) les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR//INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ÉTAT DU PERSONNEL AU 01 JANVIER 2018

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATÉGORIES (1)	SECTEUR (2)	RÉMUNÉRATION (3)	CONTRAT (4)
- Apprenti (3)	Droit privé			
- CUI - CAE (1)	Droit privé			
TOTAL (4)				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM:

FIN :	Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
TECH :	Financier
URB :	Technique et informatique dont emploi d' l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
ENV :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
COM :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
S :	Communication
MS :	Social (dont aide social)
MI :	Médico-social
SP :	Médico-technique
CULT :	Sportif
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateur de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) RÉMUNÉRATION :

(4) CONTRAT :

référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuel bruts

Motif du contrat (articles 3 à 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : *remplacement temporaire d'un fonctionnaire autorisé*

3-2 : *vacance temporaire*

3 : *accroissement temporaire ou saisonnier d'activité*

3-3 : *absence de cadre d'emploi*

besoin des services ou nature des fonctions catégorie A

47 : article 47

110 : article 110

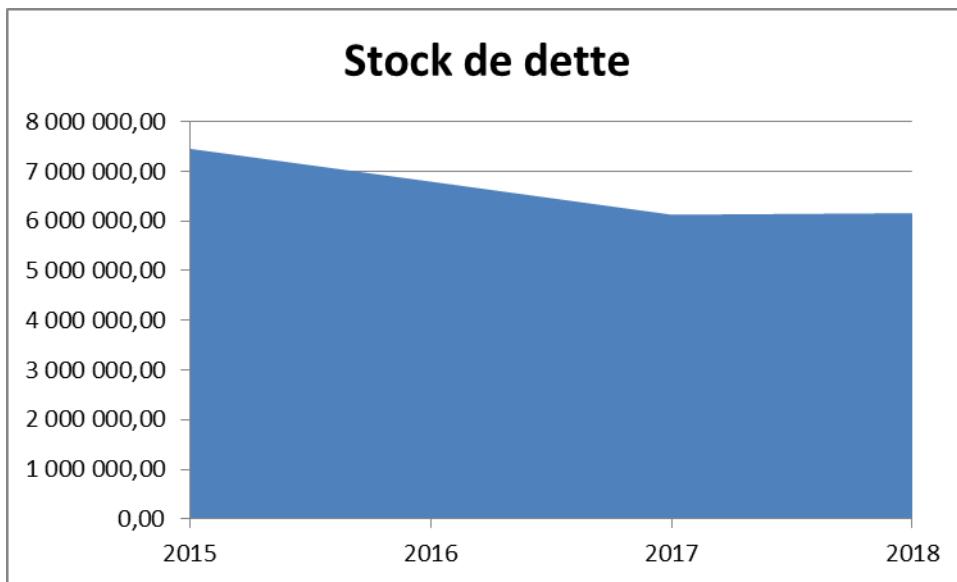
A : autres (préciser)

L'état de la dette

Pour 2018 :

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	ENCOURS AU 01/01/2018	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ	TYPOLOGIE SCORE GISSLER
2	2008	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	15	388 481,92	16 416,57	63 712,11	80 128,68	A1
3	2010	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	15	245 971,36	3 672,95	28 159,53	31 832,48	A1
4	2010	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	15	344 165,17	8 746,47	37 834,21	46 580,68	A1
5	2010	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	15	1 010 527,55	41 734,79	126 315,94	168 050,73	A1
6	2008	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	12	676 090,90	32 384,75	169 022,72	201 407,47	A1
7	2007	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	20	378 125,00	15 588,57	37 500,00	53 088,57	A1
8	2013	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	15	1 075 000,00	33 200,00	100 000,00	133 200,00	A1
10	2014	0004 - CAISSE D'EPARGNE	15	48 955,36	2 178,51	4 450,49	6 629,00	A1
11	2014	0004 - CAISSE D'EPARGNE	5	2 348,78	124,25	2 348,78	2 473,03	A1
12	2014	0004 - CAISSE D'EPARGNE	17	506 250,00	20 868,76	37 500,00	58 368,76	A1
13	2014	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	15	783 333,29	21 688,33	66 666,68	88 355,01	A1
14	2017	0004 - CAISSE D'EPARGNE	15	700 000,00	8 463,00	46 666,68	55 129,68	A1
TOTAL GENERAL				6 159 249,33	205 066,95	720 177,14	925 244,09	

Evolution de notre stock de dette sur les dernières années :



Un programme d'investissement soutenu

	Montant total TTC	Dépenses TTC 2018	Recettes 2018	Reste à la charge de la CCDP pour 2018
Numérique Pour mémoire dernière année 2019 : 126 170 €	3 143 890	777 000		777 000
Gare routière de 6 postes à quai (750 000 en APCP 2018 / 19 / 20)	750 000	250 000	144 333	105 667
70 % Région - Ile de France Mobilité	433 000		144 333	
317 000				
Requalification du parvis : actuelle gare routière (500 000 en APCP 2018 / 19)	500 000	166 667	98 333	68 333
70 % Région - Ile de France Mobilité	295 000		98 333	
205 000				
Maison médicale de Sourdun	300 000	300 000	150 000	150 000
30 % Etat - Contrat de ruralité			75 000	
30 % Région			75 000	
Friche de Longueville dont :	200 000	200 000	110 000	90 000
Etude		100 000		60 000
40 % C3D			40 000	
Acquisition foncière	100 000	100 000		30 000
40 % C3D			40 000	
30 % Contrat de ruralité			30 000	
Travaux de mise en accessibilité d'arrêts de bus (2 Longueville, 2 Sainte Colombe)		40 000	28 000	12 000
70 % Région - Ile de France Mobilité			28 000	
Acquisition du terrain à Montceaux Les Provins (40 000 + 5 000 de frais) Parking Relais / Aire co voiturage "train ou bus"		45 000	16 000	29 000
40 % Département - C3D			16 000	
SDAEP, Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable volet études (780 000 en APCP 2018 / 19)	780 000	390 000	260 000	130 000
80% AESN	520 000		260 000	
260 000				
SD, Schéma Directeur d'Assainissement Collectif Volet études (600 000 en APCP 2018 / 19)	600 000	300 000	200 000	100 000
80% AESN	400 000		200 000	
200 000				
Chemin de fer touristique, Locomotive			0	0
Matériel et équipement RAM Villiers Saint Georges		2 300	0	2 300
Cuve à fuel Cabinet médical Villiers Saint Georges		4 000	1 600	2 400
40 % Département - C3D			1 600	
Matériel et équipement ALSH (achat de jeux extérieurs, mobilier ...)		15 000	5 000	10 000
40% CAF			5 000	
Gîtes et chambres d'hôtes		7 500		7 500
Mobilier, licences, matériel de bureau et informatique		16 350		16 350
Instruments de musique	20 000	0		20 000
Cessions :		307 822		-307 822
Hangar à Sourdun		80 000		
Parcelles Grande Prairie Poigny		227 822		
Garage MARIOT : 1418 m ² à 20 €		28 360		
CECEN : 713 m ² à 20 €		14 260		
PEPIN : 8 408 m ² à 18 €		151 344		
MOREAU (Armurerie de la Voulzie) : 1 881 m ² à 18 €		33 858		
Pour mémoire, 500 000 € BEA Centre Aquatique	500 000			500 000
	3 033 817	1 321 089		1 712 728

Les Budgets Annexes

SPANC (cf compétences facultatives X)

Le budget annexe du S.P.A.N.C décrit les opérations de contrôles des systèmes d'assainissement non collectifs et la réhabilitation des installations en A.N.C.

L'exercice 2018 devra prendre en compte en dépenses, la poursuite des travaux de réhabilitation, et en recettes la perception des subventions et la participation des propriétaires concernés.

Les contrôles de bon fonctionnement se réaliseront en 2018 :

- 1 000 contrôles périodiques,
- 130 contrôles sur les installations existantes et 40 sur les installations neuves

Sur la tranche 1 : réalisation d'un chantier à Villiers Saint Georges pour 20 000€,

Sur la tranche 2 : 1 chantier de 2017 reste à programmer sur 2018. Les dossiers sont en cours d'étude.

LOTISSEMENT



Ce budget annexe retrace tous les travaux d'aménagement des zones d'activités de Poigny et Longueville.

C'est un budget M14 en comptabilité de stock.

Pour mémoire,

- Zone d'activités de Longueville : Sur la zone dite « Les cas rouges » il reste 15 986 m² disponibles à la vente

- Zone d'activités de Poigny :

- La zone de la petite prairie est entièrement commercialisée

- Sur la zone de la grande prairie, 4 parcelles de terrain vont être vendues en 2018 :

- 1 418 m² au garage Mariot pour 28 360 €
- 713 m² à Cecen pour 14 260 €
- 8 408 m² à Pépin pour 151 344 €
- 1 881 m² à l'armurerie de la Voulzie pour 33 858 €

Un prêt est remboursé sur ce budget :

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	ENCOURS AU 01/01/2018	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ	TYPOLOGIE SCORE GISSLER
1	2008	0002 - CAISSE FRANCAISE DE FIN LOCAL	15	45 703,54	1 931,35	7 495,57	9 426,92	A1
TOTAL GENERAL				45 703,54	1 931,35	7 495,57	9 426,92	0,00

CENTRE AQUATIQUE



Pour mémoire,

Un Bail Emphytéotique Administratif a été signé avec A.U.X.I.F.I.P, emphytéote chargé de la construction de l'équipement.

Un contrat de délégation de service public a été signé avec la société Com Sports pour son exploitation depuis le 16 septembre 2017.

Un loyer de 520 000 € est prévu pour 2018 (comprenant le loyer financier, le loyer couvrant les éventuels frais de réparation et entretien et les frais de gestion).

Il sera versé à A.U.X.I.F.I.P conformément au B.E.A

Une dépense de 462 000 € est à prévoir au budget 2018 au profit de Com Sports.

96 000 € seront prévus pour les subventions aux associations Provins Natation, Aquacycopedus et Assupro.

Une provision de 58 100 € est prévue pour le paiement des taxes foncières, assurances, entretien ...

Ce budget est équilibré par une subvention d'équilibre en provenance du budget principal.